

Gestion Déléguée par LUCYA

Profil Équilibré

Reporting mensuel

Au 30 juin 2025
Date de lancement : juin 2023
Devise : Euro (EUR)

SRI : 3

Horizon recommandé : 5 ans
minimum

Stratégie d'investissement

Destiné aux investisseurs bénéficiant d'une expérience et de connaissances suffisantes sur les marchés financiers, le profil « Equilibré » de la gestion déléguée LUCYA vise principalement à valoriser le capital sur un horizon de placement recommandé supérieur à 4 ans. L'allocation d'actifs inclut une part significative d'investissements sur les marchés actions tout en étant capable de supporter un risque de perte en capital élevé.

L'approche d'investissement est top-down, combinant une sélection en architecture ouverte de fonds et d'ETFs pour assurer une diversification optimale. Les critères ESG ont également pris une place importante dans le processus d'investissement afin d'optimiser la sélection des sous-jacents retenus dans le mandat.

Performances cumulées (%)

	YTD	Année 2024	Depuis la création
Mandat équilibré	1,32	9,94	17,83

Performances arrêtées au 30/06/2025. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les supports en unités de comptes sont nets de frais de gestion, bruts de frais de contrat et assujettis à un risque de perte en capital. Ils sont donc soumis aux fluctuations du marché à la hausse comme à la baisse.

Analyse des marchés

Contexte macroéconomique – Un trimestre sous l'influence de Trump

Entre mars et juin 2025, les marchés financiers ont évolué dans un climat dominé par la politique commerciale offensive de Donald Trump. Son retour au premier plan a ravivé les tensions protectionnistes, avec l'annonce de surtaxes massives sur plusieurs secteurs stratégiques (cuivre, produits pharmaceutiques, batteries...), réinstaurant une forme de realpolitik économique à l'américaine. Malgré ce contexte incertain, les marchés actions ont affiché une belle résilience, portés par des anticipations de baisses de taux à venir. L'Eurostoxx 50 s'est apprécié de près de +4 % sur le trimestre, tandis que le MSCI World en euros a gagné +6 %, dopé par la vigueur des indices américains qui ont retrouvé leurs plus hauts historiques. Cette performance masque toutefois une grande nervosité liée aux tensions géopolitiques, notamment la guerre éclair Iran–Israël début juin, qui a temporairement ravivé le risque pétrolier.

Effets de change et lecture sectorielle – Des marchés en trompe-l'œil pour les investisseurs européens

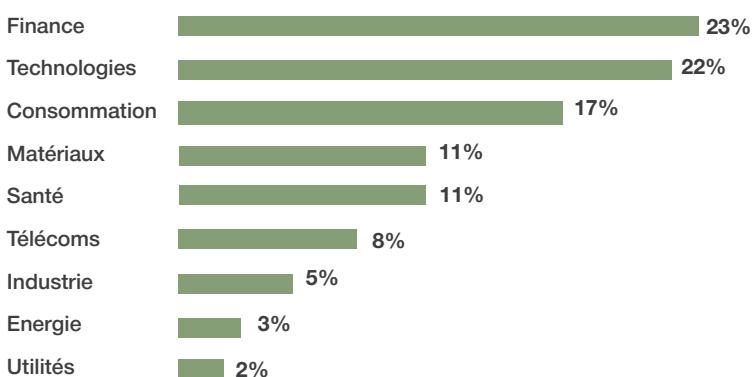
Pour un investisseur en zone euro, la forte appréciation de l'euro face au dollar (EUR/USD repassé au-dessus de 1,16) a partiellement effacé les gains des marchés américains. Ainsi, les performances réelles des portefeuilles globalisés restent modestes, malgré des indices en progression. En Europe, la dynamique a surtout profité aux valeurs industrielles et bancaires, tandis que les secteurs de la consommation ont peiné à suivre le rythme, pénalisés par des taux longs encore élevés. Globalement, la rotation sectorielle reste incomplète, dans un environnement qui privilégie les entreprises de qualité, peu endettées, et capables de maintenir leurs marges malgré la volatilité des matières premières.

Répartitions du Profil

Répartition par classe d'actifs

Actions		38,50%
Obligations		37%
Monétaires		24,50%

Poche Actions par secteurs



Commentaires

Positionnement de la gestion – Une approche prudente maintenue

Dans ce contexte contrasté, nous avons choisi de ne pas procéder à d'arbitrage majeur au cours du trimestre. Le portefeuille reste positionné de manière prudente, traduisant une certaine retenue face à la densité des incertitudes : tensions commerciales, volatilité géopolitique, effets retardés de la politique monétaire. Ce positionnement vise à préserver la capacité de réaction tout en restant exposé aux moteurs fondamentaux de performance à long terme, notamment via les grandes capitalisations internationales et une diversification sectorielle rigoureuse.

Principales positions

Libellé	Catégorie Quantalys	SFDR	Exposition géographique	SRI	Poids
Ostrum SRI Money R	Monétaire	Article 8	Zone Euro	1	19%
Amundi MSCI World UCITS ETF EUR	Action	Article 6	Monde	4	14%
Keren Corporate C	Obligation	Article 8	Zone Euro	3	10%
Tikehau European High Yield R-Acc-EUR	Obligation	Article 8	Zone Euro	3	8%
BlackRock Fixed Inc Glb Opp A2 H	Obligation	Article 6	Monde	3	7%

La liste des supports d'investissement éligibles au mandat d'arbitrage est établie dans le respect de la charte d'éligibilité des unités de compte référencées de Groupe BNP Cardif ainsi que des dispositions législatives et réglementaires. Le règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) vise à améliorer la transparence des informations sur la durabilité des produits financiers en Europe. Il classe les fonds en trois catégories principales :

Article 6 : Fonds qui ne prennent pas en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Article 8 : Fonds qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Article 9 : Fonds ayant pour objectif un investissement durable, c'est-à-dire contribuant à un objectif environnemental ou social sans nuire significativement à d'autres objectifs.

Glossaire

SRI

Le Synthetic Risk Indicator (SRI), ou Indicateur Synthétique de Risque en français, est utilisé pour évaluer et communiquer le niveau de risque associé à un produit d'investissement. L'objectif du SRI est de donner une information claire du niveau de risque d'un investissement. Ceci afin de permettre aux épargnants de prendre des décisions d'investissements correctement basées sur leur tolérance au risque sur une échelle de 1 à 7.

Volatilité

La volatilité est l'ampleur des variations du cours d'un actif financier. Lorsque la volatilité est élevée, la possibilité de gain est plus importante, mais le risque de perte l'est aussi. La volatilité sert notamment aux calculs pour optimiser la diversification des portefeuilles d'actifs financiers, par l'utilisation d'un coefficient de corrélation entre volatilité de l'ensemble du marché et volatilité d'un actif individuel.

Gestion Déléguee

La gestion déléguée LUCYA est disponible à partir de 5 000 euros. Trois orientations de gestion sont proposées : de la moins risquée, «Profil Modéré», à la plus risquée, «Profil Dynamique». L'orientation de gestion choisie doit être adaptée à votre profil d'investisseur, votre sensibilité au risque et à votre horizon de placement. La gestion déléguée LUCYA utilise des supports en unités de compte qui comportent un risque de perte en capital.

Indicateurs ESG

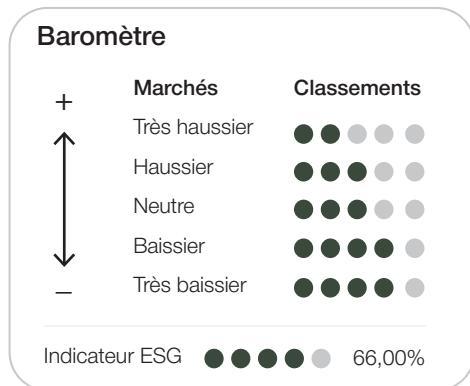
Les fonds ESG sont des fonds qui intègrent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à leur processus d'investissement. L'indicateur ESG est une classification interne à Quantalys basée sur l'analyse des documents réglementaires du fonds.

L'indicateur ESG reprend le pourcentage de fonds ESG au sein du portefeuille et permet de déterminer l'intensité ESG du profil/ portefeuille.

Baromètre

Le baromètre permet de voir comment s'est comporté la composition actuelle du portefeuille dans différentes phases de marché et d'en déduire s'il est adapté ou non à ces phases de marché.

Principaux Indicateurs complémentaires



Une question ?
Nous sommes là pour vous aider

Contactez nous:
01.45.22.54.34

Disclaimer

Ces performances ont été exclusivement établies sur la base des allocations telles que proposées par LUCYA en qualité de conseil. Les performances du profil sont nettes des frais de gestion propres aux supports financiers sélectionnés et brutes des frais de gestion du contrat ainsi que des frais de mandat. Nous vous rappelons que la répartition de votre épargne doit être pilotée en fonction de vos besoins, vos exigences, votre horizon de placement et de votre profil investisseur. Consultez le Document d'informations clés de l'investisseur (DIC) avant tout investissement car les unités de compte présentent un risque de perte en capital. Elles sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Leurs performances passées, présentées dans ce document, ne préjugent pas de leurs performances futures. Les montants investis en gestion sous mandat sont donc dépendants en particulier de l'évolution des marchés financiers. Ce document, établi par LUCYA en qualité de conseil en investissement pour le mandataire Cardif, est non-contractuel et conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre que ce soit ou de recommandation. Les informations, commentaires et analyses contenus dans ce document sont fournis à titre purement informatif.